

404.

35

OLLEY

(371 habitants. — à 78 kil. de Nancy).

Chef-lieu d'arr. Briey à 19 kil.
— *de cant.* Conflans à 7 kil.

Bur. de poste. . . .

Chemin de fer. . . .

Route nation. . . .

Route départ. . . .

Maire. Joly.

Adjoints. Hyppolyte (Jean-A.).

Curé. Lehmann.

Instituteur. Beuré.

Olley

Titre : Olley

Autre titre : Monographies communales de Meurthe-et-Moselle ; 404

Auteur : [Beuré](#)

Date : 1888

Formats : 14 f. : in-4
image/jpeg

Source : Bibliothèques de Nancy, Ms. 820 (404)

Droit : Domaine public



Canton de Conflans

Commune d'Olley

Questionnaire géographique

I.

La commune d'Olley est située dans la partie nord-ouest du département de Meurthe et Moselle, sur la frontière de la Meuse. Elle est traversée par la route départementale n° 1 de Metz à Verdun et par la ligne du chemin de fer de Reims à Metz.

Elle a pour limites; à l'est, les communes de Jeandelize et de Thumeréville; au sud, le hameau de Bouzonville (commune de Luxe); à l'ouest la commune de Saint-Jean (Meuse); au nord les communes de Saint-Jean et de Meuvrille.



La superficie est de neuf cent quarante sept hectares et présente la forme d'un pentagone allongé dans la direction du sud-ouest au nord-est.

Le pays est peu accidenté, il ne présente ni collines ni vallons; quelques hauteurs cependant dominent les environs; ces hauteurs sont désignées sous les noms de Côte du Lièvre et de Haut de Hulloup. De ce dernier point l'on aperçoit les villages de St. Marie aux Chênes, de St. Privat etc. Il pourrait être de quelque importance au point de vue stratégique.

C'est l'élément marneux qui prédomine dans la constitution du sol. Ce dernier comprend surtout des terres moyennes formées par le mélange des marnes et des sables calcaires. Cependant à certains endroits la nature du sol a été modifiée par des alluvions sablonneuses et à certains autres c'est l'argile qui prédomine.

37
En sorte que l'on peut ramener à trois classes les terres formant le ban d'Olley; les terres franches, les terres sablonneuses, et les terres argile calcaires.

À la Commune d'Olley se rattache une seule ferme champêtre, Naurore, située à trois kilomètres du centre principal.

Les terres formant le ban étant très fécondes, comparativement à celles des bans voisins, des déboisements se sont effectués de bonne heure pour livrer à la culture la plus grande partie possible du territoire; aussi renferme-t-il peu de forêts, environ quarante-cinq hectares, en deux cantons: les Quaires et Charmois.

D'autre part, comme le pays n'est pas accidenté, on ne rencontre ni source, ni fontaine, ni ruissseau, ni curiosité naturelle de quelque importance.

Quant aux champs, ils sont désignés sous des noms très variés dont l'origine, pour la plupart, se perd dans la nuit des temps.

1. ferme
2. vallée
3. colline
4. côte
5. bois
6. la houppe

Les noms, d'après le cadastre, sont :
Entre deux fins, les Gressiers, Haut des Grives,
Poirière Champagne, La Craillère, Charmois, La
Aergie, la Vigne, le Seignon, la Corvée, le Tcheau,
la Fêchie, la Pinotte, la Fontenotte, Cummelle,
la Bonne Cuisse, Haie Burnelle, La Noire Pièce,
Bois de Gorze, Travelle, Haut de Hullois, Raillus
le Drouct, les Corvies, les Coirailles, la Nèpe,
Wantaumont, Jean-Jérardot, La Croix, foin aux Alloués,
Longs Champs, Haie la Clef, Croix Sébastien,
Crêchen pièce, Nidée, Repie, Champet, Francinça,
Aaupie, Grande Chaîne, La Planche, les Crous,
La maladrerie, Grand Pagnis, bièche, Les Breuils,
les Urbans, Croupé, Chemin de la Grive, Pié fessé,
Pié Champet, La Croquette, la Canchele, les bras,
les Renas, Chauva-fous, Sur-fourrière, Closel, Génifess,
les Vicons, Gros Saule, Franchées, St-Mouce,
Paiigant, Gros Grosuilles, Le Woironville, les
Cherottes, Face Pourneulle, les Mc Coups, Douais
de Champet, Douais de la Cure, Sur le Ruyt

38
de la Haie, la Jugotte, Cot en étone, Gros Pié,
Pié le Baron, Sur le Pié, San Remy Pié, Pié Fichain,
La Chaînes, Les Bures, Sur la Bonne Fontaine,
la Rouge Croix, Bois la Dame, Longues Hayes,
Au delà du Bois, Clair-Chènes, Haie l'Ozeraille,
Raillus, Bois de Gorze, Bois de Metz, Fenolle, sur
la Crizière, le Long Etang, le Grand Etang, Le Bois Rouge,
Etang de la Crizière, Sur la Bergerie, la Bergerie,
Grand Etang, Etang de la St. Anne, Bois de Munos.
La Commune est arrosée par la
rivière d'Orne qui vient du département de la
Meuse. Elle prend sa source aux environs du village
d'Orne, coule dans la direction de l'ouest à l'est
et va se jeter dans la Moselle (vingtaine).
Le cours de cette rivière est lent et sinueux,
d'abord à cause du peu de pente et aussi à cause
du nombre considérable de grandes herbes qui
entraînent, à certains endroits, l'écoulement des eaux.
Celles-ci s'écoulent lentement, ne travaillent
guère, aussi les quelques transformations qui s'y opèrent

Mais si elles n'ont aucune influence manifeste sur les rives, il n'en est pas de même pour la prairie qu'elles baignent. Survient-il une période de pluie ou un orage violent dans la région ou bassin de l'Orne, aussitôt la rivière se gonfle, débordée et étale ses eaux de chaque côté de son lit en inondant la prairie sur une largeur de près de deux kilomètres.

Sans doute, si cela survient durant l'hiver, ou au printemps, ce n'est qu'un amendement de plus ajouté à ceux des cultivateurs; car, nous l'avons dit, le cours est lent et les eaux, en séjournant quelque temps, déposent un limon auquel la prairie doit en partie sa grande fécondité; mais si le cas se présente en été, au moment de la fenaison, par exemple, son débordement entraîne souvent la perte de la récolte de certaines d'hectares de pré.

Ce fait s'est présenté bien des fois, notamment en juillet mil huit cent soixante-dix-neuf

Les fens étaient en meules, le temps se mit subitement à la pluie et s'y maintint pendant plusieurs semaines. La rivière ne tarda pas à déborder et la crue devint si forte que les eaux soulevèrent toutes les meules et les charrièrent au loin. Ce fut pire. De temps immémorial l'on n'a vu les eaux atteindre une pareille hauteur. Aussi le niveau atteint par ce débordement marque-t-il le maximum des crues, environ deux mètres au-dessus du niveau du cours normal. Les minima atteints dans les étés les plus secs varient entre six et dix centimètres.

La Commune possède des biens communaux assez considérables partagés en trois catégories de lots: les petits lots (quatre-vingt), les moyens lots (deux-vingt), et les grands lots. Chaque habitant entre successivement en possession des trois lots par rang d'ancienneté. Sur les trois lots réunis on peut récolter ce qui nourrit une famille. Or cela a bien des attrait pour la classe pauvre, si l'on considère encore qu'on peut les obtenir dans un temps relativement court. Aussi le

plus grand nombre des garçons de Chanue
qui viennent se louer au service des cultivateurs
de la localité s'y fixent-ils définitivement
dans la suite et c'est, nous croyons, l'unique
cause de l'accroissement de la population.
Dans les dix dernières années la mortalité
rétient une moyenne de sept et les mariages,
une moyenne de deux.

Au sujet du mariage, Olley, pour ce qui
est de la population indigène présente une certaine
anomalie. En effet, nous comptons ici, dans la
classe aisée, six garçons de quarante à cinquante
cinq ans et environ autant de filles sur qui,
actuellement, les traits du mariage n'ont
plus rien de poétique. Selon toute probabilité
ces pauvres célibataires termineront ainsi
leur carrière et les générations à venir ne
comptent pas leurs descendants.

D'après cela, il est de toute évidence
que dans un avenir prochain la classe saine

sera écartée par une population aux mœurs
moins policées.

robustes

Est-ce à dire qu'ici les cœurs soient plus froids
ou que les imaginations soient plus engourdies
qu'ailleurs? Nous ne le pensons pas, mais
nous croyons pouvoir affirmer que ce sont surtout
les questions d'intérêt qui ont amené ces situations.

Ici, l'intérêt est en grand honneur, mal-
heureusement il arrive trop souvent que
l'intérêt particulier ne cède pas toujours devant
l'intérêt général. Une grande émulation règne
aussi parmi les Cultivateurs, mais cette émulation
frise de près l'envie.

Il est vrai que rien ne lie les Cultivateurs entre
eux, ils n'ont pas d'intérêts communs et
les associations qui favorisent les relations et
établissent l'union entre tous leur sont inconnues.
C'est toujours la règle de chacun pour soi qui
règne, ce qui amène de fréquents oppositions
d'intérêt et par suite des divisions entre famille

ou au moins des fraisements.

Les habitudes sont aussi sédentaires; il est vrai que dans les rapports forcés que l'on a, on se traite cordialement, on est même généreux, hospitalier; mais les relations ne présentent pas ce cachet d'intimité que l'on rencontre dans certaines localités et que l'on se plairait à rencontrer partout.

La culture est assez bien entendue, les terres sont en bon état et favorables à la culture des céréales qui sont encore rémunératrices: le rapport est de six à huit à vingt hectolitres à l'hectare.

L'assolement est triennal, sans jachères.

On utilise uniquement les engrais de ferme qui, il est vrai, sont abondants, les engrais chimiques sont inconnus.

La prairie, qui est d'une seule pièce et a une superficie d'environ cent cinquante

hectares, produit abondamment un fourrage d'excellente qualité qui sert en grande partie à l'alimentation d'un bétail nombreux, entretenu en bon état.

Ici, la vie est essentiellement agricole; aucune industrie n'existant dans la région, aussi la population s'alimente-t-elle avec les produits de la terre.

Nous avons vu que la Commune est baignée par l'Orne, que son ban est assez vaste et qu'elle a aussi ses forêts. C'est dire que ses habitants connaissent la friture, la matelote, le civet et l'arome exquis d'un cuivet à la broche.

La rivière est poissonneuse; la campagne et les bois sont giboyeux mais il ne manque ni de pêcheurs pour sortir de l'une ou l'autre comme la carpe et brochet son compère, perches, chevesnes, sanches, anguilles, brèmes, haucons (hotus), goujons, vandoises (roustes),

avec la
superficie totale
environ 1000 ha

halottes; ni de chasseurs pour abattre dans les
autres: sangliers, chevreuils; lièvres, perdrix et
perdreux, cailles, canards, loups, renards, chats
sauvages; voire même les écureuils et les hérissons.

Questionnaire archéologique et historique.

I
Commune d'Olley (Population trois cent
soixante quinze habitants)

D'après certains traducteurs le mot Olley
serait un dérivé du latin oleum (huile) parce
que le sol était propice à la culture de la
navette qui se reproduisait d'elle-même et
donnait des rendements fabuleux. Il y a environ
trente ans, la culture de la navette occupait
encore un rang important, mais depuis cette
époque une décroissance de culture s'est accrue
fortement et actuellement elle est insignifiante.

marque
la trace de la
voie sur
le plan

II Monuments gallo-romains

Une route romaine a traversé jadis le territoire
de la commune dans la direction du nord au
sud, se dirigeant, selon toute probabilité, vers
Pont-à-Mousson. Les débris d'un pont se
remarquent encore à certain endroit de la
rivière d'Orne. Des fragments de tuiles à
rebord ont été trouvés aux lieux dits Le Haut
Bousin et Francisca, (voir plan 1)

III Monuments du moyen-âge etc.

La construction de l'église d'Olley date
du onzième siècle. Elle succédait elle-même
à un édifice beaucoup plus ancien, dont
deux fragments qui sans doute lui ont

appartenu; un feuillage maintenant incrusté dans la façade du presbytère et une pierre sur laquelle est sculptée une figure de mort (croquis n^o 1 et 2); puis un ample chapiteau gallo-romain à feuillage touffu que l'on a transformé en fonts baptismaux, peuvent donner une idée de son style.

Elle est dédiée à S^t Remi de Reims.

Les dimensions sont les suivantes: vingt-quatre mètres cinquante centimètres de longueur de l'entrée au fond de l'abside principale; neuf mètres cinquante centimètres en largeur pour les nefs et dix-sept mètres pour le transept.

Elle est entièrement voûtée. Les nefs, au nombre de trois, sont à arcs sans nervures et terminées par des absides semi-sphériques. Ces voûtes reposent sur des piliers et des pilastres carrés. Les fenêtres très-petites, avec des évasements, sont closes par des vitraux modernes de belles

43
nuances et d'un dessin soigné. L'unique porte d'entrée est carrée et comprend deux vantaux sans séparation.

Sur la fin du Douzième siècle, elle fut vendue par l'abbé et les religieux qui en avaient la possession, aux mains de S^t Marie au Bois et en même temps, par une confusion fatale, à ceux de Gorze. De là des discussions surgirent pendant lesquelles l'église fut négligée; mais dans la suite elle passa définitivement aux mains des religieux de Gorze qui ne firent pas beaucoup pour elle.

392 Les guerres du seizième et du dix-septième siècle forcèrent les habitants à se réfugier dans son enclos. Alors les murs furent exhaussés, une toiture remplaça les trois toitures primitives, la porte d'entrée fut obstruée et une porte latérale fut ouverte défendue par un mâchecoulis.

Sur des piliers existent deux inscriptions

funèbres se rapportant à cette époque.

Sur la 1^{re} on lit ceci;

« Ici devant gist le corps de honneste personne
Nicolas Picron vivant à St Jean eschevin
de l'église du lieu étant réfugié à cause des
guerres en ce lieu d'Olley âgé de 50 ans ou
environ le 10^e jour de février 1688. Priez Dieu
pour son âme. »

Sur la 2^e;

« Ici devant gist et repose le corps d'honorable
personne Lucie Nicolas femme d'honorable homme
Gury Vermais demit en ce lieu Dolay
laquelle après l'avoir fidèlement accompagné
l'espace de 12 ans ou environ Dieu a voulu
qu'en l'âge de 110 ans elle s'acquitté du tribut
que notre nature doit à la mort le 21 août
1677. »

En mil huit cent quarante-six l'église a été
restaurée sous la direction de M^{rs} l'abbé J. B.
Louve, qui a mis un soin scrupuleux à lui
rendre sa forme originale.

Sur l'abside principale est peinte la scène
historique du baptême de Clovis.

Un clocher, en pierre de construction récente, repose,
en arrière sur le pignon de l'église; en avant, sur deux
piliers.

Les cloches datent de 1881 et portent les
inscriptions suivantes:

Fondus sous l'administration de M^{rs} Urdy,
Maire d'Olley, 1881

Perrin, fondeur à Robécourt, Vosges.

Un prieuré a existé sur le même emplacement
que l'église; et une maladrerie, dont un lieu du
village s'appelle, en souvenir de cet établissement, la
maladrerie.

Un château féodal de forme circulaire a
existé à Heuvron. L'emplacement est encore
bien marqué ainsi que les fossés qui étaient
doublés. Ceux-ci ont encore environ deux mètres
de profondeur. Ils étaient alimentés par les
eaux d'un étang dont la digue est encore
debout. La tradition mentionne qu'on y

frappait monnaie et que des assauts sanglants
s'y furent soutenus. Il reste des souvenirs siens
fugitifs des récits de ces sièges. Les derniers
restiges du donjon furent démolis par un des
derniers propriétaires M^r Willers de la Forge
qui fit aussi combler en partie les fossés.

Un château fortifié, ayant appartenu au baron
seigneur de Mahuet de Champel, se dressait
autrefois sur l'emplacement du lieu dit «
Champel». Le dernier propriétaire fit abattre
les derniers vestiges et employa les démolitions à
la construction de sa maison de ferme appelée
aussi château ou grosse maison et qui existe encore.

Trois petites maisons, de construction
très ancienne, sont remarquables par la
Sculpture de leur porte d'entrée.
Ces sculptures, par leur style, appartiennent
au moyen âge. Elles proviennent, selon toute
apparence, des démolitions d'établissements
appartenant à cette époque.

(Voir pour l'une d'elles, le croquis n^o 3)

À l'extrémité de la rue haute, partie
ouest, se trouve une source appelée la fontaine
de Saint-Remi. L'eau de cette source
avait, dit-on, la vertu de guérir les petits
enfants de la colique. Aussi, était-ce, d'après
la tradition, un lieu de pèlerinage très fréquenté.
Aujourd'hui la source est perdue ou presque.

Les victoires normandes sont peu
connues; quelques-uns cependant se
renouvellent encore lorsque leur opportunité
est évidente. Ce sont les suivantes:

« Quand il pleut à la Saint-Médard le temps est pluvieux pendant
quarante jours » — « Neige en février et en juin » — « Neige
en avril, et en juillet de bœufs »

Il y a un Document intéressant
Compris dans les archives de la mairie, on ne
peut citer que le registre des terres de la
Commune.

Voilà, en un travail bien
modeste et fort incomplet assurément,

Les renseignements que nous avons pu
recueillir relativement à la monographie
de la Commune d'Alley.

Nous espérons que notre inexpérience, notre
incompétence dans bien des matières et le peu
de connaissance que nous avons du pays
seront de sérieux atténuations vis à vis
de notre insuffisance.

Alley le 28 Juillet 1888,

L'Institutur,
Secré

Par les jurés, absents.

W. J.



Echelle de $\frac{1}{4}$.

Feuillage.

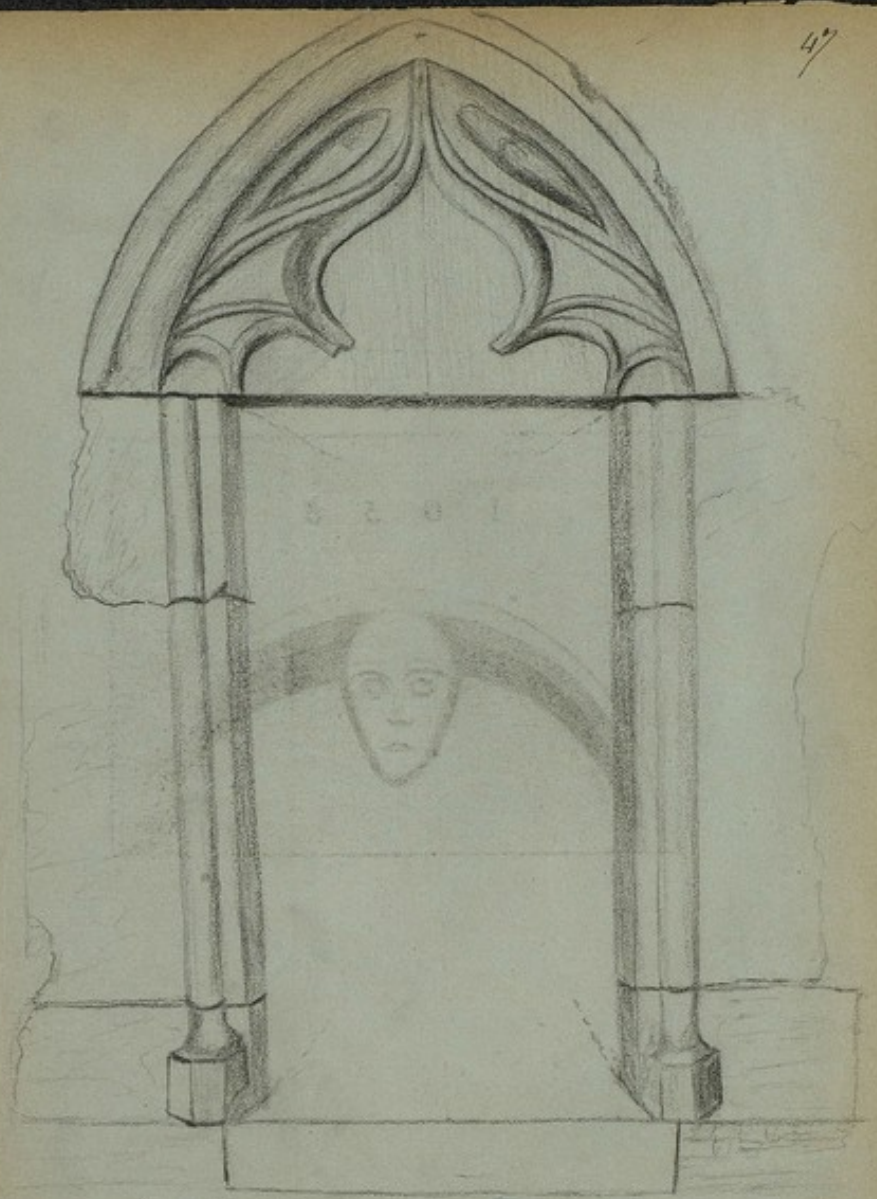
N° 1.



Echelle de $\frac{1}{4}$.

Figure.

N° 2.



Echelle de $\frac{1}{4}$.

Porte.

N° 3

